

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

NIF 000116001715484

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 10 / MOD / ONA / 2019

Le présent Appel d'Offres National ouvert avec exigences de capacités minimales a pour objet le contrôle et suivi des travaux de la réalisation de la station d'épuration de Boudouaou ,Boudouaou El Bahri et Kherrouba, d'une capacité de 225 000 Eq.h.

Les missions dévolues au bureau d'études sont les suivantes :

- Mission n°1 : Le contrôle et l'approbation des plans et études d'exécution.
- Mission n°2 : Le contrôle technique et suivi des travaux.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires seuls ou dans le cadre d'un groupement momentané de bureaux d'études doivent répondre aux trois (03) conditions d'éligibilité suivantes :

Première condition C1 : « Capacité professionnelle »

Les soumissionnaires doivent posséder un agrément en cours de validité à la date de l'ouverture des plis, dans le domaine de l'Hydraulique.

Deuxième condition C2 : « Capacité financière »

Les soumissionnaires doivent présenter une attestation de solvabilité bancaire.

NB : Une attestation de solvabilité est un document signé par la banque qui certifie au moment de l'ouverture des plis l'existence d'un compte bancaire actif dans leur établissement.

Troisième condition C3 : « Capacité technique »

Avoir accompli au cours des dix (10) dernières années, au moins une (01) études de conception ou une (01) prestation de Contrôle et suivi des travaux dans le domaine hydraulique. Cette étude ou prestation de Contrôle et suivi des travaux sera justifié par une attestation de bonne exécution, délivrée par les Maîtres d'Ouvrages concernés.

En cas de groupement :

- Chaque membre doit satisfaire la condition C1
- Le chef de file doit répondre à la condition C2.
- L'un des membres doit répondre à la troisième condition C3
- Le Chef de file doit détenir la majorité simple.

Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

Le retrait du Cahier des charges se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de 10 000 Dinars Algériens au compte N°00300638301141300058 ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Le Cahier des charges pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du service des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA).

Sis au Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.

Fax : 00 213 23 92. 21.71

Les offres accompagnées des pièces exigées par le Cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée.

L'enveloppe cachetée et anonyme devra porter les mentions très apparentes :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N° 10 / MOD / ONA / 2019**

**« CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE LA STATION D'EPURATION
DE BOUDOUAOU ,BOUDOUAOU EL BAHRI ET KHERROUBA
(WILAYA BOUMERDES)**

**« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES
OFFRES »**

Ce pli extérieur devra contenir trois (03) enveloppes cachetées définies comme suit :

- a) Dossier de candidature : cachetée portant l'indication " Dossier de candidature ». (un original et deux copies)
- b) Offre technique : cachetée portant l'indication " Offre technique ». (un original et deux copies)
- c) Offre financière : cachetée portant la mention "offre financière". (un original et deux copies)

Le délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de 30 jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les offres devront obligatoirement parvenir ou être remises au service contractant à la date correspondante au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 10 heures. Faute de quoi l'offre ne sera pas acceptée.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Si le pli extérieur n'est pas cacheté et marqué comme indiqué ci-avant ou ouvert, il sera rejeté par le service contractant.

Les seules dates opposables seront celles du reçu de dépôt ou de l'arrivée effective de l'offre au service contractant.

L'ouverture des plis s'effectuera le dernier jour de la durée de la préparation des offres à 11 heures au niveau de la direction générale de l'Office National de l'Assainissement.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant « la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix jours (90) » à partir de la date de l'ouverture des plis.

Pour plus de détails sur le contenu des plis financiers et techniques veuillez consultez notre site :

www.ona.dz/www.ona-dz.com

Le Temps 10/02/19

ANEP N° : 1916003354